

Message de plaidoyer des Adolescents et Jeunes de Kinshasa adressé au Management du Système des Nations Unies en République Démocratique du Congo

Mesdames et Messieurs les représentants des agences des Nations Unies en RDC,

L'échange de ce jour au tour de la problématique de l'éducation en RDC, nous offre l'opportunité de faire un plaidoyer en votre direction, car, à nos yeux, vous êtes les dépositaires et les garants du droit à l'éducation de chaque enfant.

En effet, en adoptant la Convention sur les Droits de l'enfant en 1989, les Nations Unies ont voulu offrir à chaque enfant, quel que soit sa condition, la possibilité d'évoluer normalement vers son bien-être. L'article 28 de cette convention enjoint les états parties à rendre obligatoire et gratuit l'enseignement au primaire. Oui, on peut affirmer sans crainte d'être contredit qu'être à l'école, met chaque enfant sur une bonne voie pour connaître une évolution heureuse dans sa vie.

Nous voudrions vous remercier pour tout ce qui est déjà fait en faveur de l'éducation des enfants et des jeunes en RDC. Nous pensons que vous le faites, parce que vous êtes convaincus comme nous que l'éducation est le seul secteur qui peut avoir un impact sur les résultats des autres secteurs de la vie. Et donc, si l'on veut vraiment voir la RDC et l'Afrique décoller, il faudra investir conséquemment dans le secteur de l'éducation.

Cependant, dans notre pays la RDC, qui a une population estimée à plus de 70 millions d'habitants, dont 67 % a moins de 25 ans, une frange très importante des enfants et des jeunes est exclue du système éducatif par plusieurs difficultés, dont :

- l'éloignement des écoles des lieux d'habitation des enfants, surtout en milieu rural ;
- la non effectivité de la gratuité de l'enseignement au niveau primaire ;
- la situation économique des parents qui fait que certains ne peuvent assurer la formation de leurs enfants ;
- les pesanteurs culturelles qui affectent la scolarité complète des jeunes filles, avec le phénomène des mariages précoces ;
- les conflits et troubles à répétition dans certaines régions du pays ; etc.

Toutes ces difficultés peuvent, à notre humble avis, être surmontées, si vraiment on en a la volonté.

Mesdames et Messieurs les représentants, autant il est vrai qu'il faut inscrire les enfants à l'école, autant l'achèvement complet des différents cycles d'enseignement est nécessaire pour que l'enfant, le jeune ait les qualifications nécessaires pour être réellement utile à la société. Et pourtant, seul 32 % d'enfants en âge scolaire du secondaire fréquentent effectivement l'école secondaire. Plus de la moitié des diplômés d'état ne savent poursuivre les études au niveau supérieur et universitaire à cause du manque de moyens financiers. Cette dernière statistique démontre que des ressources énormes sont dépensées, dont on ne récoltera presque jamais les résultats escomptés.

Pour ceux des enfants et jeunes qui ont la chance de terminer les différents cycles, ils se trouvent butés au problème de la qualité des enseignements. En effet, l'absence d'une rémunération décente pour les enseignants n'attire ni ne motive au travail dans le secteur de l'éducation. La conséquence est que, une fois sur le marché de l'emploi, les jeunes diplômés ne peuvent concurrencer à armes égales avec leurs pairs venus d'autres pays.

Le déclin de la qualité de l'enseignement peut également être attribué au manque d'un suivi de l'application effective des principes retenus en matière d'éducation.

Mesdames et Messieurs les représentants,

Aujourd'hui, l'avenir de la planète passe aussi par l'Afrique. Mais, il faut que l'Afrique en général et la RDC en particulier aient des hommes compétents et bien instruits pour être utile à notre planète. Et donc, la question de l'éducation, au-delà d'être une question de droit, c'est aussi une question de la survie de l'espèce humaine. Ces deux raisons, ne peuvent vous laisser indifférents pour agir, nous le pensons fermement.

Aussi, nous vous prions de prendre, toutes les dispositions nécessaires, en appui à l'état congolais, pour que :

- Des infrastructures scolaires et universitaires en nombre suffisant, soient construites, pour couvrir les besoins en éducation de tous les enfants et jeunes de la RDC, ceci en prenant en compte nos lieux d'habitation ;
- L'Insertion systématique, dans les écoles officielles de la RDC, du cycle de pré-primaire, qui met l'enfant dans des bonnes conditions pour bien achever les autres cycles suivants, fasse l'objet de vos préoccupations majeures dans vos agendas de travail dans les jours et mois qui suivent ;
- La gratuité de l'enseignement au primaire ne se limite pas à être inscrite dans des textes de loi, mais qu'elle devienne une réalité vivante sur terrain ;
- Le renforcement et l'élargissement des mesures de protection sociales des enfants vulnérables pour assurer leur scolarisation continue et complète ;
- Les mécanismes pour assurer le recrutement et le maintien, en quantité et en qualité du personnel enseignant, aussi bien au niveau du primaire, secondaire que supérieur soient mis en place et suivi d'exécution ;
- Les programmes d'enseignement scolaire et de formation universitaire soient en phase avec les standards universels, afin que les jeunes congolais puissent trouver leur compte lorsqu'ils cherchent un emploi sur le marché international ;
- Des bourses d'études soient offertes aux jeunes Congolais pour leur permettre d'avoir les acquis nécessaires pour faire des recherches dans les divers domaines qui intéressent le pays ;
- Des efforts et des mécanismes soient mis en place pour que toute situation de conflit, trouble ou autre insécurité n'oblige aucun enfant à arrêter sa scolarité.

Mesdames et Messieurs les représentants,

Si vous agissez aujourd'hui, dans le sens que nous vous recommandons, vous serez surpris agréablement de constater que l'horizon 2030 est trop éloigné pour atteindre l'Objectif de Développement Durable N°4, en RDC.

Nous vous remercions.

Pour les adolescents et jeunes de Kinshasa,

Daniella DIDIWA KANTU
Nicolas BOSWANE NKUMU
Shekinah LONJI KANYINDA
Jules Alphonse VARUNDI